

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION DE GOLF DU QUÉBEC (« GOLF QUÉBEC »)**

**LE MERCREDI 18 FÉVRIER 2026 À 14 HEURES
PAR VISIOCONFÉRENCE**

LISTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES

Point 4 : Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté.

Point 5 : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 19 février 2025

Sur une proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 19 février 2025 est adopté tel que soumis, et ce, sans en faire la lecture intégrale.

Point 6 : Ratification des amendements aux règlements généraux

Les nouveaux règlements sont entrés en vigueur après la réunion du conseil d'administration du 16 décembre 2025. Sur une proposition dûment faite et appuyée, leurs amendements sont entérinés tel que présentés, et ce, sans en faire la lecture intégrale.

Point 9 : Nomination de l'auditeur indépendant

Sur une proposition dûment faite et appuyée, Alain Ouellette CPA inc. est nommé comme auditeur indépendant pour 2026.

Point 10 : Élection des administratrices et des administrateurs

Sur une proposition dûment faite et appuyée, les recommandations du comité de mise en nomination sont adoptées telles que présentées.

Point 16 : Levée de la réunion

Sur une proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à (l'heure sera notée).